

Périodes de stages



En 1ère année :

- 3 semaines en janvier
- 7 semaines en mai et juin

En 2ème année :

- 4 semaines en novembre et décembre



Bourses et aides pour les étudiants

Si vous êtes étudiant ou que vous entrez en première année d'études supérieures, vous pouvez prétendre à des bourses et à des aides en fonction de votre situation.

Si vous rencontrez des difficultés financières pour entreprendre et poursuivre vos études, vous pouvez également bénéficier d'aides spécifiques. Des aides à la mobilité, à l'insertion professionnelle et à l'accès à la fonction publique peuvent également vous être attribuées.

En tant qu'étudiant en BTS et en fonction de votre situation, vous pouvez accéder à certaines aides telles que :

- bourse sur critères sociaux
- aide au mérite
- allocation annuelle
- aide ponctuelle
- aides à la mobilité

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32456>

Démarche demande des bourses

Pour connaître vos droits, vous pouvez utiliser un simulateur de bourse. Puis construire votre dossier :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>



BTS SAM

Support à l'Action Managériale

Formation en initial



Lycée Jacques Prévert
91160 Longjumeau
01.69.34.41.87

Le BTS SAM c'est quoi ?



Le BTS SAM (Support à l'action managériale) est un diplôme de niveau bac +2 axé sur les ressources humaines, l'administratif et la gestion de projet. Ce diplôme forme des futurs assistants qui exerceront leur fonction auprès d'un cadre, d'une équipe ou d'un groupe de projet.

Matières enseignées



- Culture générale et expression
- Anglais
- Espagnol
- Culture, économique, juridique et managériale
- Optimisation des processus administratifs
- Gestion de projet
- Ressources Humaines

Coefficients et modalités de l'examen

MATIÈRES	Forme	Coefficient
E1 Culture générale et expression	Écrit	3
E21 Langue vivante étrangère A	Écrit et oral	2
E22 Langue vivante étrangère B	Écrit et oral	1
E3 Culture économique, juridique et managériale	Écrit	3
E4 Optimisation des processus administratifs	Oral	4
E5 Gestion de projet	Oral et pratique en CCF	4
E6 Contribution à la gestion des ressources humaines	Écrit	4

Poursuites d'études



Après votre BTS SAM vous
pourrez poursuivre vos
études en :

- **Licence à l'université :**
-AES, Economie et gestion...
- **BUT / Licence pro à l'IUT :**
-BUT GEA, TC, GACO / Licence
pro RH, Adjoint manager...
- **Dans les grandes écoles de
management**